



« Personnellement, l'Église doit être éducatrice d'une civilité polie et cordiale, et l'école doit éduquer au respect de l'autre, et non à user du blasphème, mais à défaut de vivre dans la "cité des esprits" dont parlait Bergson, il convient d'apprendre à accepter l'opinion de l'autre, y compris quand elle salit mes croyances. »

© javier trueba / unsplash

de protéger les personnes et leurs opinions contre toutes formes d'obscurantisme y compris religieux. C'est ainsi que je comprends qu'à la suite de l'attentat contre *Charlie Hebdo*, la Norvège qui avait conservé sa loi contre le blasphème, a décidé dans la foulée de l'abolir. Tout se passe comme si la possibilité du blasphème était la marque des sociétés qui reconnaissent les libertés fondamentales.

Au nom de la liberté d'expression, il se trouve des personnes – y compris parmi les croyants – qui revendiquent un droit au blasphème. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

L'histoire montre que la condamnation pour blasphème est toujours instrumentalisée.

Que l'on songe au chevalier de La Barre, qui aurait été victime de la haine d'un magistrat à l'encontre de sa famille, ou de la jeune paysanne pakistanaise Asia Bibi qui avait été accusée de blasphème après s'être disputée



**protéger les personnes
et leurs opinions**



avec d'autres femmes. Un droit au blasphème a le mérite de protéger contre ces manipulations indues et fallacieuses. De plus, le droit au blasphème comme le rappelle le philosophe

Denis Moreau, atteste que la liberté dont je dispose pour professer mes opinions, y compris mes opinions religieuses, doit pouvoir être aussi celle de l'autre, y compris celle de professer des opinions antireligieuses. Personnellement, l'Église doit être éducatrice d'une civilité polie et cordiale, et l'école doit éduquer au respect de l'autre, et non à user du blasphème, mais à défaut de vivre dans la « cité des esprits » dont parlait Bergson, il convient d'apprendre à accepter l'opinion de l'autre, y compris quand elle salit mes croyances.

Sans tomber dans un jugement de valeur, faut-il considérer que les chrétiens ont moins le sens du sacré, ou de la transcendance, que les musulmans ? Qu'ils ont moins de respect pour leur Dieu ? Qu'ils ont une plus grande liberté intellectuelle ?

Lisons les Évangiles : Jésus n'arrive pas à porter la croix dont il est affublé, il subit les injures d'une foule qui s'amuse et se déchaîne comme si elle avait un peu trop bu et festoyé la veille, on lui colle une couronne d'épines qui s'incruste dans sa chair et fait de lui le roi des condamnés à mort. Pour finir, on s'arrache ses vêtements et il se retrouve nu, souillé de crachats. Quel blasphème ! Et pourtant, tout cela est assumé par le Christ au point même que la croix est devenue le symbole de la foi chrétienne ! Aussi, il me semble faux de dire que les chrétiens aimeraient moins Dieu que les musulmans, ou qu'ils seraient plus laxistes. Cela n'a rien à voir, mais la différence est qu'ils regardent les caricatures blasphématoires contre le Christ à la lumière de Pâques. Ce

n'est même pas une question de liberté intellectuelle qu'ils auraient davantage, mais une question de foi. L'injure est intégrée, assimilée au mystère de Pâques, elle est transfigurée.

Que nous disent les Évangiles et l'enseignement de l'Église sur le blasphème ?

N'oublions pas que Jésus est accusé de blasphème ! On l'accuse de s'attribuer des actions qui relèvent de Dieu seul, comme celle de remettre les péchés (Marc 2, 7). C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il est honni, maltraité et

jeté. Lors de son procès, on crache au visage de ce blasphémateur en signe de dégoût (Matthieu 26, 65-68).

Bref, Jésus est condamné pour blasphème. Mais on trouve aussi de sa part un enseignement sur le blasphème : tout blasphème sera remis aux hommes, à l'exception d'un seul, le blasphème contre l'Esprit : « Quiconque aura dit une parole contre le fils de l'homme, cela lui sera remis. Mais quiconque aura parlé contre l'Esprit saint, cela ne lui sera

remis ni dans ce monde ni dans l'autre (Matthieu 12, 31-32) ». Jésus pardonne à ceux qui ont sali et saliront son nom. Je comprends que des chrétiens puissent être blessés devant certaines provocations contre le Christ, mais n'a-t-il pas déjà pardonné aux provocateurs et à tous les Andres Serrano et à leurs Piss Christ ? Le vrai blasphème qui n'est pas pardonné, c'est celui contre l'amour, c'est-à-dire celui qui refuse le pardon de l'amour, c'est le blasphème contre l'Esprit. ■

Propos recueillis par Nathalie DUPLAN

N.B. : Le concile Vatican II a publié une Déclaration sur la Liberté religieuse que le cardinal Joseph Lefebvre, archevêque de Bourges, a longuement expliquée et commentée.